

RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET SUICIDES

Alors que s'ouvrent les concertations sur les missions des enseignants, le niveau et la nature de leur service, les exemples de manifestations de ras-le-bol continuent de nous parvenir. **Le stress de nos collègues augmente conduisant certains au suicide.**

Depuis maintenant plus de quatre ans, la FAEN intervient auprès des autorités pour mettre en place une prévention efficace des risques psychosociaux. L'administration s'est d'abord placée dans le déni avant de reconnaître du bout des lèvres cette situation.

Dans le même temps, **une lente prise de conscience s'est opérée chez les autres organisations syndicales.**

Nous ne sommes pas étrangers à cette évolution des mentalités, même si nous la trouvons trop lente.

Elle a poussé la ministre de la Fonction Publique à proposer **un protocole d'accord** aux organisations syndicales.

C'est pourquoi la FAEN adresse un nouveau courrier au nouveau ministre sur la prévention des risques psychosociaux.

Vous trouverez en page 2 le texte de cette lettre.

JOURNÉE DE CARENCE : « mise au point »

Le gouvernement est prêt à tenir sa promesse d'abrogation de la « journée de carence » consistant en une retenue du salaire de la première journée d'absence pour arrêt de maladie.

Nul doute que cette disposition figurera dans la loi de finances 2014... et s'appliquera donc **en 2014** ce qui signifie clairement que « la journée de carence » reste applicable jusqu'aux arrêts pour maladie débutant avant le 31 décembre 2013. **Le début de la nouvelle année scolaire ne marque pas, en l'occurrence, la fin de cette mesure** qui concerne les trois fonctions publiques, et non pas, comme certains de nos collègues pouvaient l'avoir cru, la seule éducation nationale.

QUEL AVENIR POUR LES RASED ?

Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) interviennent au niveau des écoles. Ils sont constitués d'un triptyque, maître E (aide pédagogique), maître G (aide psychomotrice) et psychologue.

Les psychologues sont des enseignants spécialisés formés en un an.

Ce trio de personnels complémentaires fonctionne en équipe, apportant des regards croisés et des actions spécifiques pour trouver des solutions aux difficultés des élèves.

La RGPP et les fermetures massives de postes ont particulièrement touché les RASED dont **un tiers des 15 000 postes ont été fermés en 5 ans.**

Depuis l'élection du Président de la République et la nomination de Vincent Peillon, **les enseignants des RASED attendent une reconnaissance claire de leur action et des perspectives d'avenir.**

Le ministère répond par un épais silence et seulement 70 postes (sur les **5 000** supprimés) ont été créés à la rentrée 2013.

Le Syndicat National des Ecoles Publiques (SNEP) et la FAEN estiment que les écoles ont absolument besoin des RASED pour lutter contre l'échec scolaire. C'est pourquoi **nous demandons la restitution des postes fermés ainsi que l'ouverture d'une concertation sur l'avenir des RASED.**



Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

Paris, le 4 octobre 2013

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation nationale

Objet : risques psychosociaux et suicides de personnels de l'Éducation nationale

Monsieur le Ministre,

A la dernière rentrée scolaire, le suicide d'un professeur du lycée Antonin Artaud de Marseille est venu nous rappeler combien l'exercice de notre beau métier peut également entraîner de souffrances.

Le développement des risques psychosociaux à l'Éducation nationale est longtemps resté tabou. L'aggravation des conditions de travail, la baisse de l'efficacité de notre système éducatif, longtemps niée, l'empilement de « réformes » et de décisions multiples trop souvent prises sans véritable cohérence, leur généralisation sans évaluation contradictoire, les méthodes de management de plus en plus stressantes constituent les principales raisons du mal-être d'un nombre croissant de personnels.

L'accumulation des tâches et réunions supplémentaires, l'évolution du comportement d'un nombre croissant d'élèves et de leurs familles, la multiplication des actes d'incivilité et de violence entraînent de plus en plus fréquemment, une usure psychologique, une fatigue physique et des manifestations de « burn out ».

Le 25 mars 2010, j'alertais votre prédécesseur sur les dangers d'un management de plus en plus anxiogène et nous lui demandions l'ouverture de négociations spécifiques à l'Éducation nationale, sachant que les CHSCT ne permettent pas d'aborder un dossier aussi complexe dans sa globalité. Trois ans et demi après, rien n'a été fait ou si peu.

Nous saisissons l'occasion de la préparation d'un protocole annoncé le 26 septembre au niveau de la Fonction Publique sur la prévention des risques psychosociaux pour renouveler auprès de vous cette demande.

Je vous demande également de me fournir les statistiques précises relatives au suicide de personnels de l'Éducation nationale sur les 5 dernières années.

Si ces données ne sont pas immédiatement disponibles, la FAEN demande qu'elles soient élaborées rapidement et communiquées.

Nous connaissons ainsi la réalité de la situation et son évolution dans ce domaine essentiel pour la santé et la vie de nos collègues. Nous pourrions également mesurer à l'avenir l'impact des mesures que vous ne manquerez pas de prendre, à l'issue de la concertation que nous demandons, nous en sommes persuadés.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Marc GENIEZ

Co-Secrétaire Général de la FAEN

La FAEN reçue au ministère

Alors que la concertation démarre au ministère sur les missions, et donc le service des enseignants, la FAEN sera reçue au cabinet du ministre sur ce dossier essentiel pour l'avenir de notre métier : les conditions de travail des professeurs et des personnels d'éducation.

La FAEN y défendra la nécessité d'améliorer les conditions de travail, et donc de ne pas allonger la durée du service, ainsi que **la justification d'une revalorisation, à la fois morale et financière, du métier de professeur.**

Rythmes scolaires

Dans notre précédent FAEN-infos nous consacrons une page à la mise en place de **la réforme des rythmes scolaires** dans les écoles.

Depuis nous recevons **de nombreux témoignages** montrant de sérieux problèmes d'organisation, des activités qui se résument trop souvent à de la garderie et une plus grande fatigue pour une majorité d'élèves.

C'est ce qui arrive quand **le dogme veut s'imposer à la réalité.**

Demi-journées de rattrapage

Le calendrier scolaire 2013-2014, défini par l'arrêté du 28 novembre 2012 provoque beaucoup de confusion et un mécontentement grandissant chez les personnels.

Le ministère considère que la première des 36 semaines de classe est amputée d'une journée pour les élèves, le lundi 2 septembre, jour travaillé par les professeurs.

Dans le calendrier scolaire 2013-2014, le ministère prévoit, dans sa logique, que la journée du lundi 2 septembre qui « aurait du » être une journée de classe, soit compensée par 2 demi-journées, à des dates imposées par le ministère :

les mercredi 13 novembre et 11 juin 2014 après-midi...

On peut douter de la faisabilité dans tous les établissements et de l'efficacité de cette mesure : activités extra scolaires de certains élèves le mercredi après-midi, ramassages scolaires inadaptés... absentéisme assuré !

Nos collègues, eux, seront en tout état de cause tenus d'être « à disposition » des « usagers », et ce dans des conditions qui risquent fort d'être du grand n'importe quoi...et pour pas grand-chose !

L'analyse de la FAEN

L'argument de l'amputation d'une journée de classe pour les élèves est **tout à fait spécieux** car dans un passé récent les élèves ne sont pas toujours « rentrés » un lundi.

Nous y voyons très clairement **la volonté d'augmenter progressivement le temps de présence des professeurs dans les établissements** : deux demi-journées pour prolonger la réflexion de la prérentrée, journée de solidarité et maintenant deux demi-journées pour que les élèves aient une première semaine complète.

Toutes ces mesures ajoutent à la confusion engendrée par la réforme des rythmes scolaires et les professeurs ne comprennent pas pourquoi ils doivent rattraper une journée pendant laquelle ils ont travaillé.

Cela suffit ! Nous le ferons savoir au ministre